



57, rue de La Réole  
33800 Bordeaux  
[contact@deuxdegres.net](mailto:contact@deuxdegres.net)

La Fabrique de Bordeaux Métropole  
60 / 64 rue Joseph Abria  
33000 Bordeaux

Fait à Bordeaux , le 14 mai 2025

**Concertation réglementaire pour l'aménagement du site de Lissandre (Cenon & Lormont)  
Compte-rendu de la réunion publique du 13 mai (lancement de la concertation réglementaire, à l'hôtel de ville de Cenon)**

**Participants :**

Jean-François Egron, maire de Cenon  
Michaël David, 1<sup>er</sup> adjoint à la Ville de Cenon  
Dominique ASTIER, 3<sup>ème</sup> adjoint à la Ville de Cenon  
Huguette LENOIR, 4<sup>ème</sup> adjointe à la ville de Cenon  
Fernanda ALVES, 6<sup>ème</sup> adjointe à la ville de Cenon  
Marie HATTRAIT, 8<sup>ème</sup> adjointe à la ville de Cenon  
Cihan KARA, 9<sup>ème</sup> adjointe à la ville de Cenon  
Cécile Galand, directrice de cabinet, Ville de Cenon  
Robin Premaillon, directeur urbanisme et développement économique, Ville de Cenon  
Mathieu Lamy, Chef du Pôle proximité, Démocratie locale et Citoyenne, Ville de Cenon,  
François Barbet, responsable de projet à La Fab  
Maelle Ugen, directrice du programme Entreprendre, La Fab  
Mathieu Zimmer, urbaniste à l'agence deux degrés (concertation)  
Maxime Cazaux, Chef de projet développement économique, Bordeaux Métropole

## **Rappel du déroulé**

La réunion a démarré par une introduction de Monsieur le Maire de Cenon puis par une présentation du contexte réglementaire et opérationnel par François Barbet de La Fab (délégataire de l'opération d'aménagement par Bordeaux Métropole). Mathieu Zimmer a présenté les modalités de la concertation ainsi que les invariants et les variables du projet.

Un temps de questions / réponses a eu lieu en fin de réunion.

## **Les enjeux rappelés par Monsieur Le Maire**

Monsieur Egron a rappelé que l'enjeu numéro un de cette zone était de créer des emplois sur la rive droite pour les habitants et éviter ainsi de devoir aller sur la rive gauche pour travailler. La priorité est donnée aux activités artisanales et industrielles mais l'hypothèse d'implantation de commerces est intéressante.

## **Les questions des habitants**

La majorité des questions posées ont concerné les mobilités et le stationnement à proximité du site. Compte tenu de l'enclavement du site par les voies ferrées et de l'isolement de plusieurs quartiers résidentiels périphériques, il a été rappelé :

- l'importance de la connexion nord sud via le chemin de Cailly et la rue Pierre Curie (entre Lormont Lissandre et la gare de Cenon), notamment pour les vélos et les piétons,
- l'étroitesse de certaines voies, notamment autour du pont sous la voie ferrée (rue Pierre Curie), unique entrée et sortie du quartier de Cenon Lissandre (problème de croisements dangereux),
- le besoin d'accéder aux arrêts de transport en commun facilement.

**La gestion des flux de déplacement autour du site** de Lissandre est donc un point sensible à prendre en compte. Par ailleurs, il a été rappelé aussi **le stationnement opportuniste** de certains usagers dans le quartier de la Tour Blanche, pour profiter de la proximité du tramway. Le maire a rappelé que des zones bleues sont en place dans le quartier (stationnement limité à 2 heures).

Deux questions ont été posées sur le site de projet.

Premièrement, y aura-t-il des **commerces de proximité** dans la programmation ? Monsieur le Maire a répondu que c'était une piste très sérieusement étudiée.

Deuxièmement, une **étude de la nature des sols** a-t-elle était réalisée ? Monsieur le Maire a répondu que la nature des sols était bien connue. La Fab a précisé que des études de sol ont été réalisées et peuvent être mises à disposition.